



LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Licenciement individuel, rupture conventionnelle, démission ou mise à la retraite, autant de manières de rompre un contrat de travail, autant de modes de rupture porteurs de nombreux risques juridiques. Un salarié sur quatre licenciés pour un motif personnel conteste son licenciement au conseil des prud'hommes, d'où l'importance de connaître les règles existantes, notamment pour les représentants du personnel chargés d'assister les salariés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre comment disparaît un contrat de travail.
- Connaître les différents modes de rupture et les différentes règles et procédures existantes.
- Savoir faire face à une modification du contrat.

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTRODUCTION

- Définition de la rupture
- Les cas de rupture avant l'embauche
- Les cas de rupture indépendants des parties
- Le cas du salarié protégé

LA RUPTURE A L'INITIATIVE DU SALARIE

- La démission
- La prise d'acte
- La résiliation judiciaire
- Le départ à la retraite

LA RUPTURE A L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

- Le licenciement pour motif personnel, le motif disciplinaire ou non disciplinaire
- La modification du contrat ou des conditions de travail
- Le licenciement pour motif économique
- La rupture du CDD
- La mise à la retraite

LA RUPTURE D'UN COMMUN ACCORD

- La rupture conventionnelle individuelle
- La rupture conventionnelle collective

PRÉ REQUIS

Être membre du CSE.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

MODALITÉS

- Durée de la formation : 1 jour.
- Nombre de participants : Minimum 2 personnes, Maximum 12 participants par session de formation.
- Tarif indicatif (en fonction du lieu de formation) : à partir de 1 350€ jusqu'à 1 650€ Net de TVA

(Tarif en vigueur pour une seule session de formation. Pour plusieurs sessions, merci de nous consulter soit par téléphone, soit par mail afin d'obtenir un devis personnalisé en fonction de vos réels besoins).

- Formations en INTRA entreprise uniquement. Possibilité de faire de la formation en distanciel, via TEAMS.
- Prise en charge de la formation : CSE via budget de fonctionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- Formations en INTRA entreprise, utilisation des infrastructures existantes sur place (tableau papier ou effaçable), tables, chaises, mur clair pour la projection.

MOYENS TECHNIQUES

- Projection d'un PowerPoint.
- Enseignement pratique sous forme d'études de cas, exercices, mises en situations ...
- Dossier remis en fin de formation avec documents et support de formation.

EVALUATION

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un QCM.

DOCUMENT DÉLIVRÉ

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.